

LA BIENVEILLANCE

« Être bienveillant, c'est porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant » Vivre heureux avec son enfant – Catherine Gueguen

La bienveillance = une intention envers l'autre, une écoute, une empathie

En collectivité, la notion de bienveillance se situe au niveau de l'intention des professionnels. Elle consiste à accompagner l'enfant avec une attitude positive et avec le souci de faire le bien pour lui.

Etre bienveillant, c'est adopter une posture ouverte et positive, écouter activement les besoins des enfants et créer un environnement sécurisant. Par exemple, un professionnel qui prend le temps de comprendre les émotions d'un enfant, qui lui parle doucement et qui l'encourage à s'exprimer fait preuve de bienveillance.

La bienveillance c'est comme une veilleuse en pleine nuit : elle permet d'assurer la sécurité affective de l'enfant.

L'enfant mérite que tu respectes ses peines même si leur cause n'est que la perte d'un caillou

Janusz Korczak

LA BIENTRAITANCE

La bientraitance « c'est le respect de l'enfant mis en acte, c'est le respect de l'enfant en lui donnant les moyens d'être sujet et acteur de sa vie » La bientraitance envers l'enfant Danielle Rapoport

La bientraitance : une démarche collective partagée et globale pour identifier le meilleur accompagnement possible pour l'enfant.

La bientraitance est un concept plus large. Il inclut non seulement l'attitude bienveillante, mais aussi toute les actions concrètes et les règles qui garantissent que les enfants sont bien traités. Par exemple, lorsque l'équipe s'assure que les enfants ont accès à des activités adaptées à leur âge, qu'ils sont en sécurité, et qu'ils sont respectés dans leurs besoins et leurs droits.

La bientraitance autorise, respecte, organise et optimise la perpétuation de la vie : un enfant bien traité sera sans doute un adulte bien traitant.

Les deux concepts sont donc complémentaires et essentiels pour le développement sain et harmonieux des jeunes enfants.

Si je fais avec Mathilde comme je fais avec Antoine..., si je regarde Salim comme je regarde Boris..., je ne suis pas dans une démarche bien-traitante

Abécédaire de la bien-traitance en multi accueil, Arnaud Deroo

LES DOUCES VIOLENCES

« Ce sont ces paroles au-dessus de la tête des enfants que les adultes ne parviennent pas à maîtriser, ces gestes qui ne « contiennent » pas, ou qui n'aboutissent pas, ces communications non verbales, entre soupirs, regard tournés vers le ciel ou fuyants, qui placent l'enfant dans une réelle insécurité affective » Remédier aux douces violences, Christine Schuhl

Les douces violences : Comportements subtils qui nuisent sans être explicitement violents, souvent inconscients de la part des adultes.

Le terme est un oxymore créé par Christine Schuhl qui désigne un ensemble de comportements qui peuvent sembler innocents ou anodins, mais qui peuvent avoir des effets néfastes sur l'enfant. Cela peut inclure des gestes comme des moqueries légères, des critiques déguisées ou des pressions subtiles pour se conformer à des attentes.

Bien que ces comportements ne soient pas clairement violents, ils peuvent entraîner des sentiments de honte, de confusion ou de dévalorisation chez l'enfant. Ils créent une atmosphère d'insécurité émotionnelle

L'enfant doit être notre souci. Et savez-vous pourquoi ? Savez-vous vraiment son vrai nom ? L'enfant s'appelle Avenir. »

Victor Hugo, Actes et Paroles, 1875

LES VIOLENCES EDUCATIVES ORDINAIRES

Dans la proposition de loi relative à son interdiction, la violence éducative ordinaire (VEO) est définie comme « **l'ensemble des pratiques coercitives et punitives utilisées, tolérées, voire recommandées dans une société, pour ‘éduquer’ les enfants.**»

Les VEO : large éventail de comportements considérés comme « Educatif » car les adultes pensent qu'ils éduquent les enfants et « ordinaires » parce qu'ils sont normalisés dans la société et largement répandus (ex : la fessée)

Les violences éducatives ordinaires englobent un éventail plus large de pratiques, y compris des comportements physiques et verbaux plus manifestes, voire violents :

- Violence physique comme la fessée, la gifle, ou encore les secousses
- Violence verbale comme les cris ou les injures
- Violence psychologique comme les menaces, le chantage, les mensonges.

Ces pratiques sont souvent justifiées par des croyances culturelles ou des traditions éducatives. Bien que certains considèrent cela comme une forme d'éducation « normale », leurs effets sont néfastes sur le développement émotionnel et psychologique de l'enfant.

« C'est dangereux d'enseigner à un enfant qu'il n'a pas d'autre choix que de faire ce qu'on lui dit »

Marshall ROSENBERG